

**COMMUNE DES CONTAMINES-MONTJOIE****DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2024**

En exercice : 15
Présents : 10
Pouvoirs : 1
Absents excusés : 2
Absents : 3
Votants : 11

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE LE VINGT-HUIT NOVEMBRE à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 22 NOVEMBRE 2024, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. François BARBIER, Mme Elisabeth MOLLARD, M. Jean-Luc MATTEL Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, Mme Marielle MERMOUD, M. Bertrand DOLIGEZ, M. Jean-Christophe DOMINGUEZ, Mme Noëlle GRAVAUD.

ABSENTS EXCUSES : M. Florian GIBIER (donne pouvoir à François BARBIER), Mme Marie-Noëlle LAVERTON.

ABSENTS : Mme Peggy LE BRUCHEC, M. Etienne JACQUET, M. Antoine BOISSET.

OBJET : TRAVAUX D'EXPLOITATION DES BOIS COMME SOURCE D'ENERGIE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL 74
DEL2024-127

Rapporteur : Michel BOUVARD

Monsieur Michel Bouvard fait connaître au Conseil Municipal que les services de l'Office National des Forêts proposent d'exploiter des bois comme source d'énergie sur les parcelles suivantes :

Forêt communale des CONTAMINES-MONTJOIE
Secteur : La Cote du Plane
Référence cadastrale des parcelles concernées : OA 860
Surface et volumes exploités : 1140 m³ sur 15ha

Il présente le plan de financement de ces travaux d'exploitation établi par l'Office National des Forêts. Le montant estimatif des travaux est de 79 000 euros HT.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Cocher si NON ASSUJETTI A LA TVA (remplir le tableau en TTC et barrer HT)

Dépenses	Montants en € HT	Recettes	Montants sollicités	Montants acquis
		Europe (préciser le dispositif)		
		État (préciser le dispositif)		
		Région (préciser le dispositif)		
		Conseil départemental 74	7 500 euros	
		Autres (Commune(s), PNR, EPCI, etc.)		
		Sous-total financements publics		
		Emprunts		
		Apport personnel		
Total dépenses	79 000 euros	Total recettes	7 500 euros	

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le

ID : 074-217400852-20241128-DEL2024127-DE

S²LO

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

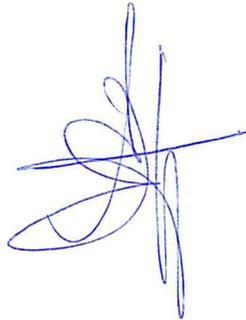
Pour :	Contre :	Abstention :
---------------	-----------------	---------------------

Article 1 : D'APPROUVER le plan de financement présenté par l'Office National des Forêts pour les travaux précités.

Article 2 : DE SOLLICITER l'aide du Conseil Départemental de Haute-Savoie à hauteur de 7 500 €.

Article 3 : D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce projet.

En Mairie, le 28 novembre 2024
Le secrétaire de séance,



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le

En Mairie, le 28 novembre 2024
Le Maire,
François BARBIER

